JOURNAUX

DE

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

DU

MANITOBA



Imprimés par ordre de l'Assemblée législative

4^e SESSION DE LA 41^e LÉGISLATURE

DU 20 NOVEMBRE 2018 AU 12 AOÛT 2019

DANS LES 67° – 68° ANNÉES DU RÈGNE DE NOTRE GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE ELIZABETH DEUX

WINNIPEG (MANITOBA)

VOLUME 167

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA



Lieutenante-gouverneure du Manitoba	M ^{me} Janice FILMON
Présidente de l'Assemblée législative	M ^{me} Myrna Driedger
Président adjoint de l'Assemblée législative et président des comités pléniers	M. Doyle Piwniuk
Vice-présidents des comités pléniers	M. Andrew MICKLEFIELD M. Dennis SMOOK
Greffière de l'Assemblée législative	M ^{me} Patricia CHAYCHUK
Greffier adjoint de l'Assemblée législative	M. Rick YARISH
Aide-greffier — greffier aux Journaux	M. Claude MICHAUD
Aides-greffiers — greffiers des comités	M ^{me} Monique Grenier M. Andrea Signorelli M. Tim Abbott
Aide-greffier — agent de recherche	M. Greg RECKSIEDLER
Traducteurs	M. Alexandre COUTU M ^{me} Marilyne JACYNAS M. Joël MARCON
	M ^{me} Carole MENEGHEL M. Youness MOUSTARZAK M ^{me} Christine PULGAR-VIDAL



Janice FILMON

Lieutenante-gouverneure

PROVINCE DU MANITOBA

ELIZABETH II, reine du Canada

PROCLAMATION

Sur l'avis et avec le consentement du Conseil exécutif du Manitoba, nous fixons au lundi 19 novembre 2018 la date de clôture de la troisième session de la quarante et unième législature de la province du Manitoba et convoquons la quatrième session de cette législature le mardi 20 novembre 2018, à 13 h 30.

JANICE FILMON Lieutenante-gouverneure du Manitoba Winnipeg (Manitoba) Le 7 novembre 2018

Le ministre de la Justice et procureur général, M. Cliff CULLEN

DES

JOURNAUX

CENT SOIXANTE-SEPTIÈME VOLUME

QUATRIÈME SESSION DE LA QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

67°-68° ANNÉES DU RÈGNE D'ELIZABETH II, 2018-2019

MINISTRATEUR SUPPLÉANT	
Sanction de projets de loi : le 1 ^{er} avril 2019	
RESSE EN RÉPONSE AU DISCOURS DU TRÔNE	
Proposeur : M. Smith (Southdale). Second proposeur : M. Lagimodiere	
Débat : MM. Smith (Southdale) et Lagimodiere. Ajournement (M. Kinew)	
Suite du débat : M. Kinew. Amendement — M Kinew. Déclaré recevable. Suite du débat (amendement) : M ^{me} Morley-Lecomte et M. Lamont. Sous-amendement — M. Lamont. Déclaré recevable. Suite du débat (sous-amendement) : MM. Isleifson, Swan et Teitsma. Ce dernier conserve le droit de parole pour la reprise du débat	17
Suite du débat (sous-amendement): M. Teitsma, M ^{me} Fontaine, M. le <i>ministre</i> Cullen, M ^{me} Klassen ainsi que MM. Ewasko, Lindsey, Curry et Allum. Ce dernier obtient le droit de parole pour la reprise du débat	27
Suite du débat (sous-amendement): MM. Allum et Wowchuk, M ^{me} Lamoureux, M. le <i>ministre</i> Pedersen, M. Wiebe, M. le <i>ministre</i> Fielding ainsi que MM. Altemeyer, Wishart et Gerrard. Ce dernier conserve le droit de parole pour la reprise du débat	34
Suite du débat (sous-amendement): MM. GERRARD, SARAN et MARCELINO (Tyndall Park), M ^{mes} MARCELINO (Logan) et SMITH (Point Douglas) ainsi que M. MALOWAY. Ce dernier obtient le droit de parole pour la reprise du débat	4]
Suite du débat (sous-amendement): MM. MALOWAY et FLETCHER, M ^{me} LATHLIN, M ^{me} la <i>ministre</i> CLARKE, M. JOHNSTON ainsi que M. le <i>premier ministre</i> PALLISTER. Rejet à la majorité (16-37). Amendement — Rejet à la majorité (16-37). Motion principale — Adoption à la majorité (37-16)	50
FAIRES DE L'ASSEMBLÉE (voir aussi Motions émanant du gouvernement)	
Convocation de l'Assemblée (le 20 novembre 2018)	
Conformément au paragraphe 33(9) du <i>Règlement</i> , la leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur les services d'obstétrique du Flin Flon General Hospital sera examinée le prochain jeudi où seront abordées les affaires émanant des députés	

Conformément au paragraphe 47(2) du <i>Règlement</i> , le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône est interrompu afin que l'Assemblée procède à la deuxième lecture du projet de loi 3	23
Conformément au paragraphe 33(7) du <i>Règlement</i> , le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la célébration de plus de 200 ans de culture polonaise au Manitoba sera examinée le prochain mardi où seront abordées les affaires émanant des députés	34
Conformément au paragraphe 34(6) du <i>Règlement</i> , le débat sur la motion tendant à l'approbation du budget est interrompu afin que l'Assemblée procède à la deuxième lecture du projet de loi 16	85
Conformément au paragraphe 33(7) du <i>Règlement</i> , le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur le remplacement du système FleetNet sera examinée le prochain mardi où seront abordées les affaires émanant des députés	93
Conformément au paragraphe 33(9) du <i>Règlement</i> , le leader du deuxième parti de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la grève générale de Winnipeg sera examinée le prochain jeudi où seront abordées les affaires émanant des députés	101
Conformément au paragraphe 33(9) du <i>Règlement</i> , la leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur les besoins des jeunes du nord du Manitoba en matière de services de santé mentale sera examinée le prochain jeudi où seront abordées les affaires émanant des députés	119
L'Assemblée permet le retour au dépôt de rapports	128
Conformément au paragraphe 33(7) du <i>Règlement</i> , le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la réduction de la taxe de vente provinciale sera examinée le prochain mardi où seront abordées les affaires émanant des députés	129
Conformément au paragraphe 24(1) du <i>Règlement</i> , le débat est interrompu afin de mettre aux voix la motion de deuxième lecture du projet de loi de député choisi 232	137
Conformément au paragraphe 33(9) du <i>Règlement</i> , la leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur le Centre d'appui pédagogique du Manitoba, ressource dont les éducateurs manitobains ont besoin, sera examinée le prochain jeudi où seront abordées les affaires émanant des députés	138
Conformément au paragraphe 23(7) du <i>Règlement</i> , le vote est reporté au 11 avril 2019 à 11 h 55	147
Conformément au paragraphe 33(7) du <i>Règlement</i> , le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la sensibilisation au secteur de l'élevage sera examinée le prochain mardi où seront abordées les affaires émanant des députés	151
Conformément au paragraphe 33(9) du <i>Règlement</i> , la leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur les besoins des jeunes du nord du Manitoba en matière de services de santé mentale sera examinée le prochain jeudi où seront abordées les affaires émanant des députés	157
Conformément au paragraphe 24(1) du <i>Règlement</i> , le débat est interrompu afin de mettre aux voix la motion de deuxième lecture du projet de loi de député choisi 205	158
Conformément au paragraphe 23(7) du <i>Règlement</i> , le vote est reporté au 18 avril 2019 à 11 h 55	168
Conformément au paragraphe 33(7) du <i>Règlement</i> , le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur le respect du Plan vert et climatique du Manitoba sera examinée le prochain mardi où seront abordées les affaires émanant des députés	171
L'Assamblée convient de se former en comité plénier efin d'eveniner le projet de lei 16	174

Conformément au paragraphe 24(1) du <i>Règlement</i> , le débat est interrompu afin de mettre aux voix la motion de deuxième lecture du projet de loi de député choisi 228	18
L'Assemblée convient de retirer, notamment du Feuilleton, le projet de loi 229	18
Conformément au paragraphe 33(9) du <i>Règlement</i> , le leader du deuxième parti de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la grève générale de Winnipeg sera examinée le prochain jeudi où seront abordées les affaires émanant des députés	18
Conformément au paragraphe 33(7) du <i>Règlement</i> , le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la réduction de la taxe de vente provinciale sera examinée le prochain mardi où seront abordées les affaires émanant des députés	19
Conformément au paragraphe 33(9) du <i>Règlement</i> , la leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur les besoins des jeunes du nord du Manitoba en matière de services de santé mentale sera examinée le prochain jeudi où seront abordées les affaires émanant des députés	19
Conformément au paragraphe 24(1) du <i>Règlement</i> , le débat est interrompu afin de mettre aux voix la motion de deuxième lecture du projet de loi de député choisi 207	20
Conformément au paragraphe 33(7) du <i>Règlement</i> , le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la reconnaissance de l'importance de l'exploitation minière au Manitoba sera examinée le prochain mardi où seront abordées les affaires émanant des députés	20
Conformément au paragraphe 33(9) du <i>Règlement</i> , la leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la nécessité que les corporations de la Couronne demeurent publiques et abordables sera examinée le prochain jeudi où seront abordées les affaires émanant des députés	21
Le président adjoint informe l'Assemblée de la réception d'un avis du chef de l'opposition officielle indiquant qu'il a accordé à la députée de St. Johns le temps de parole illimité qu'il avait pour intervenir dans le débat portant sur le projet de loi 24	22
Conformément au paragraphe 33(11) du <i>Règlement</i> , le leader du gouvernement à l'Assemblée par intérim annonce que la proposition portant sur la suppression de la taxe scolaire applicable aux terres agricoles sera examinée le prochain mardi où seront abordées les affaires émanant des députés	23
L'Assemblée permet le retour aux rapports du Comité	23
Conformément au paragraphe 33(9) du <i>Règlement</i> , la leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la nécessité que les salles d'urgence de l'Hôpital Concordia et de l'Hôpital Seven Oaks demeurent ouvertes sera examinée le prochain jeudi où seront abordées les affaires émanant des députés	24
Conformément au paragraphe 24(1) du <i>Règlement</i> , le débat est interrompu afin de mettre aux voix la motion de deuxième lecture du projet de loi de député choisi 240	25
Conformément au paragraphe 33(7) du <i>Règlement</i> , le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur le Mois du patrimoine philippin sera examinée le prochain mardi où seront abordées les affaires émanant des députés	25
Conformément au paragraphe 33(9) du <i>Règlement</i> , le leader du deuxième parti de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la déclaration d'une situation d'urgence environnementale et climatique sera examinée le prochain jeudi où seront abordées les affaires émanant des députés	26
Conformément au paragraphe 24(1) du <i>Règlement</i> , le débat est interrompu afin de mettre aux voix la motion de deuxième lecture du projet de loi de député choisi 236	26

La présidente informe l'Assemblée de la réception d'un avis du chef de l'opposition officielle indiquant qu'il a accordé au député de Minto le temps de parole illimité qu'il avait pour intervenir dans le débat portant sur le projet de loi 22	269
Conformément aux paragraphes 2(13) et (15) du <i>Règlement</i> , le débat se déroulant en Comité des subsides est interrompu afin de mettre aux voix les amendements à l'étape du rapport visant le reste des projets de loi désignés	282
L'Assemblée convient de ne pas tenir compte de l'heure jusqu'à ce que le projet de loi 33 franchisse toutes les étapes législatives	291
Conformément aux paragraphes 2(14) et (15) du <i>Règlement</i> , le débat est interrompu afin de mettre aux voix les motions d'approbation et de troisième lecture visant le reste des projets de loi désignés	292
BUDGET DES DÉPENSES (voir aussi Comité des subsides et Motions d'approbation)	
Présentation et renvoi au Comité des subsides Budget des immobilisations — D.P. nº 17 Budget des dépenses principales — D.P. nº 16	
Ordre d'examen des budgets M. le <i>ministre</i> GOERTZEN — D.P. n° 22	121
COMITÉ DES SUBSIDES	
Formation de l'Assemblée en comité (crédits provisoires)	
Présentation et dépôt d'un rapport sur les travaux du 20 mars 2019 : Crédits provisoires (4 917 428 000 \$ — Partie A [Dépenses de fonctionnement] et 479 909 000 \$ — Partie B [Investissements en immobilisations])	117-118
Formation de l'Assemblée en comité (crédits provisoires pour 2020)	145
Présentation et dépôt d'un rapport sur les travaux du 8 avril 2019 : Crédits provisoires pour 2020 (75% du montant total autorisé pour les dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2019-2020 — Partie A [Dépenses de fonctionnement] et 90 % du montant total autorisé pour les investissements en immobilisations pour l'exercice 2019-2020 — Partie B [Investissements en immobilisations])	145-146
Formation de l'Assemblée en comité	194
Formation de l'Assemblée en comité	282
Formation de l'Assemblée en comité (crédits provisoires pour 2019[2])	291
Présentation et dépôt d'un rapport sur les travaux du 3 juin 2019 : Crédits provisoires (10 480 775 000 \$ — Partie A [Dépenses de fonctionnement] et 575 891 000 \$ — Partie B (Investissements en immobilisations])	291
COMITÉ PLÉNIER (voir aussi les annexes A, B, C et D)	
Formation de l'Assemblée en comité	122
Projet de loi 28 — Loi de 2019 portant affectation anticipée de crédits/The Interim Appropriation Act, 2019 Il en est fait rapport sans amendement	122
Formation de l'Assemblée en comité	174

Projet de loi 16 — Loi d'exécution du budget de 2019 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2019 Il en est fait rapport avec amendements	174
Formation de l'Assemblée en comité	292
Projet de loi 33 — Loi nº 2 de 2019 portant affectation anticipée de crédits/The Interim Appropriation Act, 2019 (2) Il en est fait rapport sans amendement	292
COMITÉS DE L'ASSEMBLÉE	
AFFAIRES LÉGISLATIVES	
Présentation du premier rapport (rapport annuel d'Élections Manitoba pour l'année se terminant le 31 décembre 2016, y compris le rapport sur la tenue de la 41e élection générale provinciale le 19 avril 2016 et celui pour l'année se terminant le 31 décembre 2017, y compris le rapport sur la tenue d'élections partielles dans la circonscription de Point Douglas et une proposition visant la modification du déroulement du vote)	47-49 75-76
Présentation du troisième rapport (rapport et recommandations du comité chargé de la rémunération des juges datés du 23 mai 2018)	76-79 79-80 220-222
Présentation du sixième rapport (recommandations à l'égard de la nomination de l'ombudsman pour la province du Manitoba)	239-244
COMPTES PUBLICS	
Présentation du premier rapport (élection d'un nouveau président)	109-110
DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE	
Présentation du premier rapport du projet de loi 31	271-272
JUSTICE	
Présentation du premier rapport des projets de loi 7, 11, 15, 17 et 19	222-224 227-229
PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ	
Présentation du premier rapport des projets de loi 207, 226, 228 et 240	265-266
COMPTE DES VOIX	
AMENDEMENTS À L'ÉTAPE DU RAPPORT	
Projet de loi 2 — M. GERRARD — 29 mai 2019 Amendement nº1 — paragraphe 2(2) — paragraphe 84.1(2.1) — Amendement rejeté à la majorité	282-283
majoritémajorité	283

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE	
Projet de loi 6 — 3 juin 2019 Adoption à la majorité (37-10)	292-293
Projet de loi 8 — 3 juin 2019 Adoption à la majorité (34-13)	295
Projet de loi 20 — 3 juin 2019 Adoption à la majorité	297-298
DEUXIÈME LECTURE	
Projet de loi 8 — 18 avril 2019 Adoption à la majorité (32-14)	185-186
Projet de loi 14 — 18 avril 2019 Adoption à la majorité	188
Projet de loi 16 — 16 avril 2019 Adoption à la majorité (51-0)	171-172
Projet de loi 20 — 18 avril 2019 Adoption à la majorité (33-14)	189-190
Projet de loi 28 — 21 mars 2019 Adoption à la majorité (32-15)	121-122
Projet de loi 32 — 23 mai 2019 Adoption à la majorité (40-3)	269-270
Projet de loi 200 — 6 décembre 2018 Rejet à la majorité (11-32)	70-71
Projet de loi 205 — 11 avril 2019 Rejet à la majorité (5-34)	158-159
Projet de loi 228 — 18 avril 2019 Adoption à la majorité (48-0)	182
Projet de loi 232 — 4 avril 2019 Rejet à la majorité (15-29)	137-138
Projet de loi 236 — 23 mai 2019 Rejet à la majorité (11-28)	262-263
PREMIÈRE LECTURE	
Projet de loi 21 — 15 mars 2019 Adoption à la majorité (45-0)	104-105
PROCÉDURE	
14 mars 2019 — Contestation d'une décision de la présidente Décision maintenue à la majorité (32-16)	100-101
14 mars 2019 — Contestation d'une décision de la présidente Décision maintenue à la majorité (30-15)	101-102
18 mars 2019 — Contestation d'une décision de la présidente Décision maintenue à la majorité (32-17)	106-107

18 mars 2019 — Contestation d'une décision de la présidente Décision maintenue à la majorité (32-16)	107-108
3 avril 2019 — Contestation d'une décision de la présidente Décision maintenue à la majorité (37-11)	134-135
4 avril 2019 — Contestation d'une décision de la présidente Décision maintenue à la majorité (39-9)	139-140
8 avril 2019 — Contestation d'une décision de la présidente Décision maintenue à la majorité (39-10)	142-144
10 avril 2019 — Contestation d'une décision de la présidente Décision maintenue à la majorité (31-14)	153-154
15 avril 2019 — Contestation d'une décision de la présidente Décision maintenue à la majorité (33-15)	163-165
15 avril 2019 — Contestation d'une décision de la présidente Décision maintenue à la majorité (32-11)	195-196
6 mai 2019 — Contestation d'une décision de la présidente Décision maintenue à la majorité (32-12)	202-205
22 mai 2019 — Contestation d'une décision de la présidente Décision maintenue à la majorité (34-12)	259-260
22 mai 2019 — Contestation d'une décision de la présidente Décision maintenue à la majorité (32-9)	260-261
23 mai 2019 — Contestation d'une décision de la présidente Décision maintenue à la majorité (30-13)	268-269
27 mai 2019 — Contestation d'une décision de la présidente Décision maintenue à la majorité (41-0)	272-273
QUESTIONS DIVERSES	
Amendement à l'adresse en réponse au discours du trône — 29 novembre 2018 Rejet à la majorité (16-37)	55-56
Motion principale portant sur l'adresse en réponse au discours du trône — 29 novembre 2018 Adoption à la majorité (37-16)	56-57
Sous-amendement à l'adresse en réponse au discours du trône — 29 novembre 2018 Rejet à la majorité (16-37)	54-55
Ajournement du débat à l'étape de la deuxième lecture — 8 mai 2018 Rejet à la majorité (8-34)	216-217
Amendement à la motion portant sur le budget — 19 mars 2019 Rejet à la majorité (16-38)	114
Motion principale portant sur le budget — 19 mars 2019 Adoption à la majorité (38-16)	115
Sous-amendement à la motion portant sur le budget — 19 mars 2019 Rejet à la majorité (16-38)	113
Motion prévue pour une journée de l'opposition — enquête sur SNC-Lavalin — 6 mars 2019 Adoption à la majorité (46-1)	81

Motion prévue pour une journée de l'opposition — coupes et changements touchant l'éducation — 2 avril 2019 Rejet à la majorité (14-35)	130
Motion prévue pour une journée de l'opposition — grève générale de Winnipeg de 1919 — 15 mai 2019 Rejet à la majorité (14-32)	245
DÉBAT SUR LE BUDGET	
Proposeur: M. le <i>ministre</i> Fielding, le jeudi 7 mars 2019	
Débat : M. le ministre Fielding. Ajournement (M. Kinew)	84
Suite du débat : M. Kinew. Amendement — M Kinew. Déclaré recevable. Suite du débat (amendement) : MM. Johnson, Wiebe et Lamont. Sous-amendement — M. Lamont. Déclaré recevable. Suite du débat (sous-amendement) : M ^{me} la <i>ministre</i> Squires. Cette dernière conserve le droit de parole pour la reprise du débat	89-91
Suite du débat (sous-amendement): M ^{me} la <i>ministre</i> SQUIRES, MM. SWAN, MICKLEFIELD et LINDSEY, M ^{me} GUILLEMARD, MM. GERRARD et SMITH (Southdale), M ^{me} SMITH (Point Douglas) ainsi que M. ISLEIFSON. Ce dernier obtient le droit de parole pour la reprise du débat	93-95
Suite du débat (sous-amendement): M. Isleifson, M ^{me} Fontaine, M. Piwniuk, M ^{me} Klassen, MM. Nesbitt, Marcelino (Tyndall Park), Ewasko et Altemeyer ainsi que M ^{mes} Morley-Lecomte et Lamoureux. Cette dernière obtient le droit de parole pour la reprise du débat	97-99
Suite du débat (sous-amendement): M ^{me} LAMOUREUX, MM. FLETCHER, GRAYDON et MALOWAY, M ^{mes} MARCELINO (Logan) et LATHLIN ainsi que M. le <i>premier ministre</i> PALLISTER. Rejet à la majorité (16-38). Amendement — Rejet à la majorité (16-38). Motion principale — Adoption à la majorité (38-16)	111-115
DÉCISIONS DE LA PRÉSIDENCE	
PRIVILÈGE	
Privilège (après la période des questions orales) — M. LINDSEY — au sujet de la réaction du premier ministre à l'égard des pertes d'emplois à Flin Flon.	
La présidente déclare que la question de privilège n'est pas fondée de prime abord	40
Privilège (pendant le dépôt de projets de loi) — M. FLETCHER — au sujet de la liberté de parole et de son droit de soulever des questions à l'Assemblée. La présidente déclare que la question de privilège n'est pas fondée de prime abord	66
Privilège (après la prière) — M. GERRARD — au sujet du député de Lac-du-Bonnet qui a chahuté le député de Saint-Boniface. Interventions: M. le <i>ministre</i> PEDERSEN. M. EWASKO présente des excuses de plein gré à l'Assemblée. La présidente déclare que la question de privilège est réglée	96
Privilège (après la période des questions orales) — M. FLETCHER — au sujet du fait que le ministre de l'Infrastructure aurait induit en erreur le Comité des subsides. Interventions: M. le <i>ministre</i> PEDERSEN, M ^{me} FONTAINE et M. GERRARD. La présidente déclare que la question de privilège n'est pas fondée de prime abord. Il est fait appel de la	
décision. Décision maintenue à la majorité (32-16)	100-101

Privilège (après la période des questions orales) — M. FLETCHER — au sujet du fait qu'il n'a pu assister à l'examen à huis clos du budget dans la salle de comité de l'Assemblée législative. Interventions: M. le <i>ministre</i> GOERTZEN, M. GERRARD et M ^{me} FONTAINE. La présidente	
déclare que la question de privilège n'est pas fondée de prime abord. Il est fait appel de la décision. Décision maintenue à la majorité (30-15)	101-102
Privilège (après la prière) — M. LINDSEY — au sujet des commentaires faits par le premier ministre à propos de la Caisse de soutien aux localités minières. Interventions: M. le <i>ministre</i> GOERTZEN et M. GERRARD. La présidente informe	
l'Assemblée qu'elle met l'affaire en délibéré	103
fait appel de la décision. Décision maintenue à la majorité (37-11)	134-135
Privilège (après la prière) — M. WIEBE — au sujet des commentaires faits par le premier ministre signalant son intention d'ignorer les dispositions de la <i>Loi électorale</i> relatives à la tenue d'élections à date fixe.	
La présidente informe l'Assemblée qu'elle met l'affaire en délibéréLa présidente déclare que la question de privilège n'est pas fondée de prime abord. Il est	103
fait appel de la décision. Décision maintenue à la majorité (39-9)	139-140
Privilège (après la prière) — M ^{me} SMITH (Point Douglas) — au sujet des modifications proposées aux remboursements des dépenses électorales.	
Interventions : M. le <i>ministre</i> GOERTZEN. La présidente informe l'Assemblée qu'elle met l'affaire en délibéré	103
La présidente déclare que la question de privilège n'est pas fondée de prime abord. Il est fait appel de la décision. Décision maintenue à la majorité (39-10)	142-144
Privilège (après la prière) — M ^{me} LATHLIN — au sujet de l'intention du gouvernement de déposer un projet de loi sur les conflits d'intérêts et des déclarations trompeuses faites par le premier ministre.	102.101
La présidente informe l'Assemblée qu'elle met l'affaire en délibéré La présidente déclare que la question de privilège n'est pas fondée de prime abord	103-104 170
Privilège (après la prière) — M. WIEBE — au sujet d'une déclaration faite à l'Assemblée par le ministre de l'Éducation et de la Formation à l'endroit de la surintendante en chef de la Division scolaire de Winnipeg.	
Interventions : M. le <i>ministre</i> GOERTZEN. La présidente informe l'Assemblée qu'elle met l'affaire en délibéré	104
La présidente déclare que la question de privilège n'est pas fondée de prime abord. Il est fait appel de la décision. Décision maintenue à la majorité (31-14)	153-154
Privilège (après la prière) — M. WIEBE — au sujet de la nécessité de reconnaître les terres cédées en vertu d'un traité dans le cadre des travaux de l'Assemblée.	
La présidente informe l'Assemblée qu'elle met l'affaire en délibéré	104
La présidente déclare que la question de privilège n'est pas fondée de prime abord. Il est fait appel de la décision. Décision maintenue à la majorité (33-15)	163-165
Privilège (après la prière) — M. LINDSEY — au sujet des faux renseignements que les députés du gouvernement auraient véhiculé à l'égard de ceux du Nouveau Parti démocratique. La présidente informe l'Assemblée qu'elle met l'affaire en délibéré	104
La présidente déclare que la question de privilège n'est pas fondée de prime abord. Il est fait appel de la décision. Décision maintenue à la majorité (32-11)	195-196
Privilège (après la prière) — M. WIEBE — au sujet de discussions que le ministre des Finances a eues avec les médias à propos du contenu d'un projet de loi auquel les députés n'avaient pas eu accès.	
Interventions: M. GERRARD, M. le ministre GOERTZEN ainsi que MM. MALOWAY et	106
LINDSEY. La présidente informe l'Assemblée qu'elle met l'affaire en délibéré La présidente déclare que la question de privilège n'est pas fondée de prime abord. Il est	
fait appel de la décision. Décision maintenue à la majorité (32-12)	202-205

Privilège (après la prière) — M ^{ne} LATHLIN — au sujet du mépris que le premier ministre aurait manifesté à l'égard des pompiers volontaires de The Pas. Interventions: M. le <i>ministre</i> GOERTZEN ainsi que MM. GERRARD et LINDSEY. La présidente déclare que la question de privilège n'est pas fondée de prime abord. Il est fait appel de la décision. Décision maintenue à la majorité (32-17)	106-107
Privilège (après la prière) — M. LINDSEY — au sujet de l'ingérence politique et des commentaires trompeurs qu'aurait faits le ministre de l'Infrastructure. Interventions: M. le <i>ministre</i> GOERTZEN ainsi que MM. GERRARD et MARCELINO (Tyndall Park). La présidente déclare que la question de privilège n'est pas fondée de prime abord. Il est fait appel de la décision. Décision maintenue à la majorité (32-16)	107-108
Privilège (pendant l'examen des questions à l'ordre du jour) — M. FLETCHER — au sujet du fait que le gouvernement provincial aurait induit l'Assemblée en erreur au sujet de la nature des crédits provisoires et du processus budgétaire du gouvernement. Interventions: M. le <i>ministre</i> GOERTZEN, M ^{me} FONTAINE ainsi que MM. GERRARD et SARAN. La présidente déclare que la question de privilège n'est pas fondée de prime abord	124
Privilège (après la période des questions orales) — M ^{me} FONTAINE — au sujet des commentaires qu'a faits le député de Saint-Norbert à l'égard de la députée de Logan. Interventions : M. REYES présente des excuses de plein gré à l'Assemblée. La présidente déclare que la question de privilège est réglée	152
Privilège (après la période des questions orales) — M. FLETCHER — au sujet des délais liés au processus budgétaire. Interventions: M. le <i>ministre</i> GOERTZEN et M. GERRARD. La présidente déclare que la question de privilège n'est pas fondée de prime abord	210
Privilège (après la présentation de pétitions) — M ^{me} FONTAINE — au sujet du fait que le gouvernement refuse que le Comité des subsides procède à l'examen des budgets et qu'il a l'intention d'enfreindre la loi prévoyant la tenue d'élections à date fixe. Interventions: M. GERRARD et M. le <i>ministre</i> GOERTZEN. La présidente déclare que la question de privilège n'est pas fondée de prime abord. Il est fait appel de la décision. Décision maintenue à la majorité (34-12)	259-260
Privilège (après la présentation des pétitions) — M. GERRARD — au sujet du fait que le premier ministre aurait tenu des propos erronés à l'endroit du député de Saint-Boniface. Interventions: M. le <i>ministre</i> GOERTZEN. La présidente déclare que la question de privilège n'est pas fondée de prime abord. Il est fait appel de la décision. Décision maintenue à la majorité (32-9)	260-261
Privilège (après la présentation de pétitions) — M. GERRARD — au sujet du fait que le gouvernement n'a pas convoqué de réunion du comité des subsides afin que soient examinés les budgets des ministères. Interventions: M. le <i>ministre</i> GOERTZEN et M ^{me} Fontaine. La présidente déclare que la question de privilège n'est pas fondée de prime abord. Il est fait appel de la décision.	268 260
Décision maintenue à la majorité (30-13)	268-269 272-273
QUESTIONS DE PROCÉDURE	2,2273
Rappel au <i>Règlement</i> (pendant le dépôt de projets de loi) — M. FLETCHER invoque le <i>Règlement</i>	
au sujet du temps alloué aux commentaires durant le dépôt de projets de loi. Interventions: M. Gerrard. La présidente déclare le rappel au <i>Règlement</i> irrecevable	65

Rappel au <i>Règlement</i> (pendant le dépôt de projets de loi) — M. FLETCHER invoque ensuite le <i>Règlement</i> au sujet du temps alloué aux commentaires durant le dépôt de projets de loi. La présidente déclare le rappel au <i>Règlement</i> irrecevable	65
Rappel au <i>Règlement</i> (pendant le débat) — M. WIEBE invoque le <i>Règlement</i> au sujet de la désignation d'un député par son nom à l'Assemblée par le député de Lac-du-Bonnet. La présidente déclare le rappel au <i>Règlement</i> recevable	99
Rappel au <i>Règlement</i> (après la prière) — M. MALOWAY invoque le <i>Règlement</i> au sujet des renseignements trompeurs présentés par le ministre de l'Infrastructure et consignés au hansard.	
Interventions: M. Maloway. Ce dernier obtient le droit de parole pour la reprise du débat	108
présidente déclare le rappel au <i>Règlement</i> irrecevable	109
Rappel au <i>Règlement</i> (après la prière) — M. FLETCHER présente des excuses de plein gré et retire ses propos dans lesquels il a critiqué la décision rendue par la présidente le 14 mars 2019	109
Rappel au <i>Règlement</i> (pendant l'examen des questions à l'ordre du jour) — M. FLETCHER invoque le <i>Règlement</i> et indique que le gouvernement provincial aurait induit l'Assemblée en erreur au sujet de la nature des crédits provisoires et du processus budgétaire du gouvernement.	
Interventions: M. le <i>ministre</i> GOERTZEN. La présidente déclare le rappel au <i>Règlement</i> irrecevable	124
Intervention — la présidente intervient et demande à la ministre des Services de la Couronne, qui a utilisé les termes « stop spreading lies », de se rétracter. M ^{me} la <i>ministre</i> MAYER présente des excuses de plein gré à l'Assemblée	128
Rappel au <i>Règlement</i> (après la période des questions orales) — M. FLETCHER invoque le <i>Règlement</i> au sujet de l'utilisation par le député de Radisson d'un appareil électronique pendant la période des questions orales. M. TEISMA présente des excuses de plein gré à l'Assemblée.	
La présidente déclare le rappel au Règlement recevable	128
Rappel au <i>Règlement</i> (après la période des questions orales) — M ^{me} FONTAINE invoque le <i>Règlement</i> au sujet de la citation par le premier ministre d'un extrait d'un document privé et demande que ce dernier le dépose. Interventions: M. le <i>ministre</i> GOERTZEN. La présidente informe l'Assemblée qu'elle met l'affaire en délibéré	129
La présidente déclare le rappel au <i>Règlement</i> irrecevable	133-134
Rappel au <i>Règlement</i> (après la période des questions orales) — M. le <i>premier ministre</i> PALLISTER intervient et dépose un document public auquel il s'était référé	100
le 2 avril 2019	132
Rappel au <i>Règlement</i> (après la période des questions orales) — M ^{me} FONTAINE invoque le <i>Règlement</i> et remet en question l'authenticité du document déposé par le premier ministre. Interventions: M. le <i>ministre</i> GOERTZEN et M. FLETCHER. La présidente informe l'Assemblée qu'elle met l'affaire en délibéré	132
La présidente déclare le rappel au <i>Règlement</i> irrecevable	213-214
Rappel au <i>Règlement</i> (pendant le débat) — M ^{me} GUILLEMARD invoque le <i>Règlement</i> au sujet de la pertinence des commentaires faits par la députée de St. Johns. Interventions : M. WIEBE.	
La présidente déclare le rappel au Règlement recevable	162
Rappel au <i>Règlement</i> (après la présentation des pétitions) — M. FLETCHER invoque le <i>Règlement</i> au sujet de la pertinence d'examiner cette année le budget des crédits provisoires pour 2020.	
Interventions : M. le <i>ministre</i> GOERTZEN et M. GERRARD. La présidente déclare le rappel	216

Rappel au Règlement (après la période des questions orales) — M. MARTIN invoque le	
Règlement au sujet de propos qu'aurait tenus la députée de St. Johns. Interventions: M ^{me} FONTAINE et M. le <i>ministre</i> PEDERSEN. La présidente informe	
l'Assemblée qu'elle met l'affaire en délibéré	225
La présidente déclare le rappel au Règlement irrecevable	
Intervention — la présidente intervient et déclare que les termes « simple-minded » utilisés par	
le premier ministre étaient non parlementaires. M. le <i>premier ministre</i> PALLISTER présente des excuses de plein gré à l'Assemblée	237
des excuses de pieni gre à l'Asseniblee	, 231
Rappel au Règlement (durant la période réservée aux griefs) — M. FLETCHER invoque le	
Règlement au sujet du manque de décorum dont a fait preuve le ministre des Finances.	
Le président adjoint déclare le rappel au Règlement recevable	251
Rappel au Règlement (après la période des questions orales) — M. FLETCHER invoque le	
Règlement au sujet du mot «hate » qu'a utilisé la leader de l'opposition officielle à	
l'Assemblée.	
Interventions : M. le ministre Goertzen. M ^{me} Fontaine présente des excuses de plein gré	
à l'Assemblée	257
QUESTIONS DIVERSES	
QCLS ITOTAL DIVERSES	
Exposé budgétaire — amendement (le président adjoint)	
Déclaré recevable	89-90
Evnosó hudoátaira sous amandament (la précidente)	
Exposé budgétaire — sous-amendement (la présidente) Déclaré recevable	90-91
200140 1000 4010	
Discours du trône — amendement (la présidente)	
Déclaré recevable	17-19
Discours du trône — sous-amendement (le président adjoint)	
Déclaré recevable	19-21
QUESTIONS URGENTES D'INTÉRÊT PUBLIC	
M ^{me} KLASSEN — Mode de fonctionnement des Services à l'enfant et à la famille	
Débat sur l'urgence de la question: M ^{me} KLASSEN, M. le <i>ministre</i> GOERTZEN,	
M ^{me} FONTAINE et, avec le consentement de l'Assemblée, M. FLETCHER. La présidente	
déclare la motion irrecevable	117
M. Cropping Disselection of continuents	
M. GERRARD — Dépendances et santé mentale Débat sur l'urgence de la question: M. GERRARD, M. le <i>ministre</i> GOERTZEN et	
M ^{me} Fontaine. La présidente déclare la motion irrecevable	184-185
PÉCI A PATRICNIC DE PÉDITÉ (II	
DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ (voir l'annexe I)	
DÉCLARATIONS DE MINISTRE (voir l'annexe J)	
DISCOURS DU TRÔNE	
DISCOURS DE TROME	
Lecture par la lieutenante-gouverneure (le 20 novembre 2018)	1-11
	11
Il est ordonné que le discours soit examiné par l'Assemblée	11
Adresse en réponse au discours — amendement et sous-amendement	
le 21 novembre 2018	13
le 22 novembre 2018	
le 26 novembre 2018	
le 27 novembre 2018	34-39

le 28 novembre 2018	
DOCUMENTS NON PARLEMENTAIRES DÉPOSÉS (voir l'annexe E)	
ÉTAPE DU RAPPORT (voir aussi les annexes A, B, C et D)	
Projet de loi 2 — Loi modifiant la Loi sur les municipalités (exigences accrues à l'égard des codes de conduite visant les conseillers)/The Municipal Amendment Act (Strengthening Codes of Conduct for Council Members)	
Amendement nº 1 — paragraphe 2(2) — paragraphe 84.1(2.1) — M. GERRARD Rejet à la majorité	. 282-2
Amendement nº 2 — paragraphe 2(4) — paragraphe 84.1(4) — M. GERRARD Rejet à la majorité	
Amendement nº 3 — alinéa 84.1(7)d) — M. GERRARD Déclaré irrecevable	
Projet de loi 9 — Loi sur la modernisation du droit de la famille/The Family Law	
Modernization Act Amendement — article 39.1 (annexe A) — M. le ministre CULLEN Adoption	. 2
GREFFIÈRE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE	
Le greffier adjoint informe l'Assemblée de l'absence de la présidente le 16 avril 2019	. 1
Le greffier adjoint informe l'Assemblée de l'absence de la présidente le 17 avril 2019	. 1
GRIEFS	
M. FLETCHER — Plan économique, conflits d'intérêts, dépendances et obligations redditionnelles	
M. GERRARD — Le gouvernement n'examine pas les budgets des ministères	
M. GRAYDON — Changement de nom de la circonscription électorale d'Emerson et autres	
questions	
M. ALTEMEYER — Discours d'adieu	. 2
communication	. 2
médicaments national	
M ^{me} MARCELINO (Logan) — Réflexion sur sa carrière	. 2
LIEUTENANTE-GOUVERNEURE	
Convocation de la Législature (le 20 novembre 2018)	
Lecture du discours du trône (le 20 novembre 2018)	. 1-
Sanction de projets de loi : le 3 juin 2019	. 298-3

LISTE DES DOCUMENTS INTERSESSIONELS ET PARLEMENTAIRES (voir les annexes \boldsymbol{F} et $\boldsymbol{G})$

MESSAGES BUDGÉTAIRES, TRANSMISSION DES	
Budget des immobilisations — D.P. n° 17 Budget des dépenses principales — D.P. n° 16	84 84
MESSAGES — PROJETS DE LOI (voir aussi les annexes A, C et G)	
Projet de loi 2 — D.P. nº 9	64
Projet de loi 3 — D.P. nº 6	24
Projet de loi 7 — D.P. nº 13	68
Projet de loi 8 — D.P. nº 33	176
Projet de loi 9 — D.P. nº 34	176
Projet de loi 13 — D.P. nº 35	177
Projet de loi 16 — D.P. nº 18	86
Projet de loi 17 — D.P. nº 36	179 180
Projet de loi 21 — D.P. nº 37 Projet de loi 31 — D.P. nº 42	256
MOTIONS ÉMANANT DES DÉPUTÉS	
Projet de loi 30 — Ajournement du débat à l'étape de la deuxième lecture (M. SWAN)	
Rejet à la majorité (8-34)	216-217
MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — TRANCHÉES	
Levée de la séance (M. le premier ministre PALLISTER)	11
Levée de la séance (M. le ministre GOERTZEN)	84
Crédits provisoires (4 917 428 000 \$ — Partie A [Dépenses de fonctionnement] et 479 909 000 \$ — Partie B [Investissements en immobilisations]) (M. le <i>ministre</i> FIELDING). Adoption	118
Crédits provisoires (75 % du montant total autorisé pour les dépenses de fonctionnement pour	
l'exercice 2019-2020 — Partie A [Dépenses de fonctionnement] et 90 % du montant total	
autorisé pour les investissements en immobilisations pour	
l'exercice 2019-2020 — Partie B [Investissements en	
immobilisations]) (M. le <i>ministre</i> FIELDING). Adoption	146
Crédits provisoires 2019 (2) (10 480 775 000 \$ — Partie A [Dépenses de fonctionnement] et	
575 891 000 \$ — Partie B [Investissements en immobilisations])	
(M. le ministre Fielding). Adoption	291
Ordre du jour (M. le <i>ministre</i> GOERTZEN) Débat : Adoption	124
Prise en considération du discours du trône (M. le premier ministre PALLISTER)	11
MOTIONS PRÉVUES POUR UNE JOURNÉE DE L'OPPOSITION	
100 ^e anniversaire de la grève générale de Winnipeg de 1919 (M. LINDSEY)	
Débat : MM. Lindsey, Yakimoski, Wiebe et Johnston, M ^{mes} Lamoureux et Marcelino	
(Logan), MM. Kinew, Maloway, Lamont et Allum, Mme Fontaine, MM. Swan,	
GERRARD et FLETCHER ainsi que M ^{me} LATHLIN. Rejet à la majorité (14-32)	245

Condamner le premier ministre du Canada et le gouvernement fédéral d'avoir fait de l'ingérence politique relativement aux poursuites pénales contre SNC-Lavalin (M ^{me} Smith [Point Douglas])	
Débat : M ^{me} SMITH (Point Douglas), M. le <i>ministre</i> GOERTZEN, M ^{me} FONTAINE, M ^{me} la <i>ministre</i> SQUIRES, MM. LAMONT, KINEW et SWAN ainsi que M ^{me} MARCELINO (Logan). Adoption à la majorité (46-1)	81
Condamner le gouvernement provincial pour les coupes et les changements touchant l'éducation. (M. GERRARD)	
Débat : M. GERRARD, M. le <i>ministre</i> GOERTZEN, M. WIEBE, M ^{me} KLASSEN, M. FLETCHER, M ^{me} SMITH (Point Douglas), M. LAMONT et M ^{me} LAMOUREUX. Rejet à la majorité (14-35)	130
PÉTITIONS D'ORDRE GÉNÉRAL (voir l'annexe H)	
PROJETS DE LOI DÉPOSÉS À L'ASSEMBLÉE, ÉTAT DES (voir l'annexe D)	
PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ (voir l'annexe B)	
PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC (voir l'annexe A)	
PROJETS DE LOI NON SANCTIONNÉS (voir l'annexe C)	
PROPOSITIONS ÉMANANT DES DÉPUTÉS — DÉBATTUES	
Nécessité que les corporations de la Couronne demeurent publiques et abordables — nº 11 (M. Swan) Débat : M. Swan.	
Questions: MM. WISHART, ALLUM, SMITH (Southdale) et EWASKO. Suite du débat: M ^{me} la <i>ministre</i> MAYER ainsi que MM. WISHART, GERRARD, SMITH (Southdale) et EWASKO. Ce dernier obtient le droit de parole pour la reprise du débat	248-249
Le Centre d'appui pédagogique du Manitoba, ressource dont les éducateurs manitobains ont besoin — n° 7 (M. WIEBE) Débat : M. WIEBE.	
Questions: MM. JOHNSTON, SWAN, GERRARD, EWASKO, MICKLEFIELD et LAMONT. Suite du débat: MM. JOHNSTON, EWASKO, MICKLEFIELD et MARTIN. Ce dernier obtient le droit de parole pour la reprise du débat	157-158
Déclaration d'une situation d'urgence environnementale et climatique — nº 15 (M. LAMONT) Débat : M. LAMONT.	
Questions: MM. BINDLE, ALTEMEYER, WOWCHUK, SMITH (Southdale) et YAKIMOSKI. Suite du débat: MM. BINDLE, ALTEMEYER, WOWCHUK, SMITH (Southdale) et YAKIMOSKI. Ce dernier obtient le droit de parole pour la reprise du débat	285-286
Remplacement du système FleetNet — n° 3 (М. Sмоок) Débat : М. Sмоок.	
Questions: MM. MALOWAY, MICHALESKI, GERRARD, LINDSEY et GRAYDON. Suite du débat: MM. MALOWAY, MICHALESKI, GERRARD et LINDSEY. Ce dernier obtient le droit de parole pour la reprise du débat	126-127
Nécessité que les salles d'urgence de l'Hôpital Concordia et de l'Hôpital Seven Oaks demeurent ouvertes — n° 13 (M ^{me} SMITH [Point Douglas])	
Débat : M ^{me} SMITH (Point Douglas). Cette dernière obtient le droit de parole pour la reprise du débat	263-264

Sensibilisation au secteur de l'élevage — n° 8 (M. MICHALESKI) Débat : M. MICHALESKI. Questions : MM. ALLUM, WISHART, GERRARD, ALTEMEYER, MARCELINO (Tyndall Park) et	
GRAYDON. Suite du débat : MM. MARCELINO (Tyndall Park), WISHART, GERRARD, ALTEMEYER et GRAYDON. Ce dernier obtient le droit de parole pour la reprise du débat	168-169
Besoins des jeunes du nord du Manitoba en matière de services de santé mentale — nº 5 (M ^{me} LATHLIN) Débat : M ^{me} LATHLIN.	
Questions: M ^{me} Guillemard, MM. Lindsey et Gerrard, M ^{me} Morley-Lecomte ainsi que M. Martin.	
Suite du débat : M ^{me} Morley-Lecomte, MM. Lindsey, Gerrard et Martin ainsi que M ^{me} Guillemard. Cette dernière obtient le droit de parole pour la reprise du débat	219-220
Services d'obstétrique du Flin Flon General Hospital — nº 1 (M. LINDSEY) Débat : M. LINDSEY.	
Questions: M ^{me} Morley-Lecomte, MM. Gerrard et Nesbitt ainsi que M ^{mes} Smith (Point Douglas) et Guillemard. Suite du débat: M ^{me} Morley-Lecomte. Cette dernière obtient le droit de parole pour la	
reprise du débatreprise du débat	71-72
Reconnaissance de l'importance de l'exploitation minière au Manitoba — nº 10 (M. BINDLE) Débat : M. BINDLE.	
Questions: MM. LINDSEY, LAMONT, EWASKO, GRAYDON et PIWNIUK. Suite du débat: MM. LINDSEY, EWASKO, LAMONT et PIWNIUK. Ce dernier obtient le droit de parole pour la reprise du débat	232-233
Réduction de la taxe de vente provinciale — nº 6 (M. TEISMA)	202 200
Débat : M. TEITSMA. Questions : MM. SWAN, MARTIN, GERRARD, SMITH (Southdale) et LAGIMODIERE. Suite du débat : M. SWAN, M. le <i>ministre</i> GOERTZEN ainsi que MM. LAMONT, MARTIN et	
WIEBE. Ce dernier obtient le droit de parole pour la reprise du débat	147-148
FONTAINE et SMITH (Point Douglas). Cette dernière obtient le droit de parole pour la reprise du débat	209-210
Suppression de la taxe scolaire applicable aux terres agricoles — nº 12 (M. GRAYDON) Débat : M. GRAYDON.	
Questions: MM. Wiebe, Gerrard, Michaleski, Wishart et Marcelino (Tyndall Park). Suite du débat: M. Marcelino (Tyndall Park), M. le <i>ministre</i> Eichler ainsi que	
MM. GERRARD, MICHALESKI, WISHART et PIWNIUK. Ce dernier obtient le droit de parole pour la reprise du débat	252-253
Respect du Plan vert et climatique du Manitoba — nº 9 (M. WOWCHUK) Débat : M. WOWCHUK.	
Questions: MM. Altemeyer, Micklefield, Teisma et Lamont. Suite du débat: MM. Altemeyer, Teisma, Lamont, Micklefield et Wiebe. Ce dernier obtient le droit de parole pour la reprise du débat	191-192
Grève générale de Winnipeg — nº 4 (M ^{me} LAMOUREUX) Débat : M ^{me} LAMOUREUX.	
Questions: M ^{me} Morley-Lecomte ainsi que MM. Lindsey, Johnson, Smith (Southdale), Smook et Graydon. Suite du débat: M ^{me} Morley-Lecomte ainsi que MM. Lindsey, Smith (Southdale),	
SWAN et JOHNSON. Ce dernier obtient le droit de parole pour la reprise du débat	119-120
Allum et Maloway ainsi que M ^{mes} Smith (Point Douglas) et Fontaine. Cette dernière obtient le droit de parole pour la reprise du débat	199-200

PROPOSITIONS ÉMANANT DES DÉPUTÉS — TRANCHÉES

Célébration de plus de 200 ans de culture polonaise au Manitoba — nº 2 (M. CURRY) Débat : M. CURRY. Questions: Mme Marcelino (Logan), MM. Ewasko, Johnston, Marcelino (Tyndall Park) et LINDSEY ainsi que Mme LAMOUREUX. Suite du débat : MM. SWAN et EWASKO ainsi que Mmes MARCELINO (Logan) et LAMOUREUX. Adoption à l'unanimité 60-61 Mois du patrimoine philippin — nº 14 (M. REYES) Débat : M. REYES. Questions: MM. MARCELINO (Tyndall Park) et SMITH (Southdale), M^{me} LAMOUREUX ainsi que M. MARTIN. Suite du débat : MM. MARCELINO (Tyndall Park) et MARTIN, M^{mes} MARCELINO (Logan), et LAMOUREUX ainsi que M. SWAN. Adoption à l'unanimité..... 276-277 **OUESTIONS DE PRIVILÈGE (voir aussi DÉCISIONS DE LA PRÉSIDENCE)** OUESTIONS ÉCRITES — ACCEPTÉES ET AUXOUELLES IL A ÉTÉ DONNÉ RÉPONSE Nº 10 — Programme d'effacement de consommation Question posée le 7 novembre 2018 par M. Fletcher (3^e session de la 41^e législature — Journaux, page 460). Réponse présentée le 5 décembre 2018 (M^{me} la *ministre* MAYER — document parlementaire nº 12)..... 66 Nº 11 — Vente de l'aréna Vimy Ouestion posée le 7 novembre 2018 par M. Fletcher (3^e session de la 41^e législature — Journaux, page 460). Réponse présentée le 7 décembre 2018 (M. le ministre FIELDING) — document intersession no 2). Nº 12 — Ouestions en matière de conflits d'intérêt Question posée le 7 novembre 2018 par M. Fletcher (3^e session de la 41^e législature — Journaux, page 460). Réponse présentée le 5 décembre 2018 (M. le ministre CULLEN — document parlementaire nº 11)..... 66 Nº 13 — Bruce Oake Foundation Question posée le 5 décembre 2018 par M. Fletcher 69 Réponse présentée le 7 décembre 2018 (M. le *ministre* FIELDING) — document intersession no 3). Nº 14 — Terres et biens excédentaires faisant partie du parc immobilier provincial Ouestion posée le 18 avril 2019 par M. Fletcher.... 190 Réponse présentée le 22 mai 2019 (M. le ministre FIELDING — document parlementaire nº 44)..... 257 QUESTIONS ÉCRITES — ACCEPTÉES ET AUXQUELLES IL N'A PAS ÉTÉ DONNÉ RÉPONSE Nº 15 — Fonds existants pour les foyers de soins personnels Question posée le 28 mai 2019 par M. SARAN..... 280 Nº 16 — Fonds existants qui permettent aux personnes âgées d'obtenir un logement abordable Question posée le 28 mai 2019 par M. SARAN..... 280

QUORUM	
M. FLETCHER demande que l'on vérifie si le quorum est atteint. La présidente informe l'Assemblée qu'il y a assez de députés présents pour constituer le quorum	65
M ^{me} FONTAINE demande que l'on vérifie si le quorum est atteint. Le président adjoint par intérim informe l'Assemblée qu'il y a assez de députés présents pour constituer le quorum	212
M. WIEBE demande que l'on vérifie si le quorum est atteint. La présidente informe l'Assemblée qu'il y a assez de députés présents pour constituer le quorum	278
RAPPORTS DÉPOSÉS AU COURS DE LA SESSION (voir l'annexe G)	
RAPPORTS DÉPOSÉS AU COURS DE L'INTERSESSION (voir l'annexe F)	
SANCTION DE PROJETS DE LOI	
Sanction de projets de loi : le 1 ^{er} avril 2019	125 298-300
SÉANCES DE L'ASSEMBLÉE	
Convocation de l'Assemblée (le 20 novembre 2018)	
Conformément au paragraphe 2(1) du <i>Règlement</i> , l'Assemblée ajourne ses travaux le jeudi 6 décembre 2018	74
Conformément au paragraphe 2(1) du <i>Règlement</i> , l'Assemblée ajourne ses travaux le lundi 3 juin 2019	300
Prolongation de la séance : le 17 avril 2019 (20 h 3) le 3 juin 2019 (21 h 45)	180 300

VOTES

VOTES INSCRITS (voir Compte des voix)



Janice FILMON

Lieutenante-gouverneure

PROVINCE DU MANITOBA

ELIZABETH II, reine du Canada

PROCLAMATION

Sur l'avis et avec le consentement du Conseil exécutif du Manitoba, la quarante et unième législature de la province du Manitoba est dissoute.

M^{me} JANICE FILMON Lieutenante-gouverneure du Manitoba Winnipeg (Manitoba) Le 12 août 2019

Le ministre de la Justice et procureur général, M. Cliff CULLEN